

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



**Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA**

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 9 août 2023



**Heidi Johnston, CPA, CA**

Chef des finances

Fonds RBC GMA

## États financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)

**FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN O'SHAUGHNESSY RBC**

Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
<b>Services de communication</b>				
Cargurus Inc.	6 186	182	185	
Cars.com Inc.	5 414	89	142	
Cinemark Holdings Inc.	3 313	82	72	
Cogent Communications Holdings Inc.	845	78	75	
Gambling.com Group Ltd.	2 590	39	35	
Globalstar Inc.	44 186	99	63	
IMAX Corp.	1 057	30	24	
Iridium Communications Inc.	6 020	367	495	
Liberty Media Corp-Liberty Braves, cat. C	1 583	51	83	
Shutterstock Inc.	1 054	110	68	
Sinclair Inc.	2 204	83	40	
TechTarget Inc.	1 095	49	45	
Thryv Holdings Inc.	2 273	68	74	
Yelp Inc.	2 691	130	130	
Ziff Davis Inc.	992	120	92	
		1 577	1 623	2,6
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
Asbury Automotive Group Inc.	230	72	73	
Bloomin' Brands Inc.	4 907	150	175	
Boot Barn Holdings Inc.	550	44	62	
Brinker International Inc.	1 748	89	85	
Buckle Inc.	1 012	54	46	
Build-A-Bear Workshop Inc.	983	32	28	
Caleres Inc.	981	32	31	
Cavco Industries Inc.	323	131	126	
Coursera Inc.	2 561	44	44	
Crocs Inc.	2 220	188	331	
Dave & Buster's Entertainment Inc.	1 795	87	106	
Denny's Corp.	4 470	91	73	
Destination XL Group Inc.	5 918	47	38	
Dillard's Inc., cat. A	194	88	84	
Dine Brands Global Inc.	1 897	201	146	
Dorman Products Inc.	328	42	34	
Dream Finders Homes Inc., cat. A	2 623	48	85	
Duolingo Inc.	1 204	196	228	
Everi Holdings Inc.	3 713	93	71	
Fox Factory Holding Corp.	1 529	298	220	
Gentherm Inc.	848	68	63	
Golden Entertainment Inc.	1 479	68	82	
Green Brick Partners Inc.	1 875	51	141	
Hilton Grand Vacations Inc.	3 435	192	207	
Inspired Entertainment Inc.	1 910	34	37	
Installed Building Products Inc.	1 000	154	186	
International Game Technology Plc.	7 864	222	332	
iRobot Corp.	447	49	27	
KB Home	662	34	45	
Kontoor Brands Inc.	4 576	313	255	
LCI Industries	622	104	104	
M/I Homes Inc.	1 175	106	136	
Marine Products Corp.	3 400	63	76	

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Consommation discrétionnaire (suite)</b>				
MasterCraft Boat Holdings Inc.	2 022	74	82	
MDC Holdings Inc.	1 055	57	65	
Meritage Homes Corp.	446	67	84	
Monarch Casino & Resort Inc.	637	55	59	
Murphy USA Inc.	724	130	298	
Oxford Industries Inc.	695	87	91	
Patrick Industries Inc.	979	90	104	
RCI Hospitality Holdings Inc.	281	31	28	
Red Rock Resorts Inc., cat. A	1 915	69	119	
Sally Beauty Holdings Inc.	4 234	97	69	
SeaWorld Entertainment Inc.	1 058	70	79	
Shake Shack Inc., cat. A	1 352	212	139	
Skyline Champion Corp.	2 597	155	225	
Sonos Inc.	2 333	82	50	
Steven Madden Ltd.	3 254	158	141	
Stride Inc.	2 391	122	118	
Sturm Ruger & Co. Inc.	2 280	195	160	
Target Hospitality Corp.	3 520	38	63	
Taylor Morrison Home Corp.	1 595	77	103	
Texas Roadhouse Inc.	3 007	361	447	
Torrid Holdings Inc.	6 840	40	25	
Upbound Group Inc.	2 454	74	101	
Visteon Corp.	1 958	308	373	
Wingstop Inc.	815	195	216	
Wolverine World Wide Inc.	3 558	146	69	
XPEL Inc.	449	47	50	
Xponential Fitness Inc., cat. A	1 558	65	36	
		6 587	7 171	11,4
<b>Produits de première nécessité</b>				
BellRing Brands Inc.	4 919	224	239	
Calavo Growers Inc.	696	39	27	
Cal-Maine Foods Inc.	917	63	55	
Celsius Holdings Inc.	2 125	119	420	
Coca-Cola Consolidated Inc.	283	160	238	
elf Beauty Inc.	2 164	81	327	
Energizer Holdings Inc.	2 311	109	103	
Inter Parfums Inc.	680	58	122	
J & J Snack Foods Corp.	358	68	75	
John B Sanfilippo & Son Inc., actions de cat. P	650	72	101	
National Beverage Corp.	1 168	73	75	
Sovos Brands Inc.	1 239	30	32	
Sprouts Farmers Market Inc.	2 375	92	116	
USANA Health Sciences Inc.	949	82	79	
Utz Brands Inc.	1 544	33	33	
Vector Group Ltd.	5 872	92	100	
Vita Coco Co. Inc.	1 006	30	36	
		1 425	2 178	3,4



Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Énergie</b>				
Amplify Energy Corp.	3 347	25	30	
Arch Resources Inc.	610	112	91	
Baytex Energy Corp.	7 774	33	34	
Borr Drilling Ltd.	9 202	95	92	
Cactus Inc.	2 938	151	165	
Callon Petroleum Co.	903	61	42	
ChampionX Corp.	9 916	369	408	
Chord Energy Corp.	924	151	188	
Comstock Resources Inc.	3 509	85	54	
CONSOL Energy Inc.	2 098	137	188	
CVR Energy Inc.	1 190	47	47	
Delek U.S. Holdings Inc.	2 830	113	90	
Denbury Inc.	1 333	119	152	
Gulfport Energy Corp.	395	50	55	
Kosmos Energy Ltd.	10 786	110	86	
Liberty Energy Inc.	2 250	46	40	
Magnolia Oil & Gas Corp., cat. A	7 487	148	207	
Matador Resources Co.	4 157	206	288	
Murphy Oil Corp.	3 013	158	153	
Nabors Industries Ltd.	257	42	32	
NexTier Oilfield Solutions Inc.	11 805	113	140	
Oceaneering International Inc.	3 735	78	93	
Par Pacific Holdings Inc.	2 519	73	89	
Patterson-UTI Energy Inc.	7 712	134	122	
PBF Energy Inc., cat. A	1 531	88	83	
Permian Resources Corp.	4 170	36	61	
SM Energy Co.	6 446	329	270	
Talos Energy Inc.	5 945	110	109	
Valaris Ltd.	1 945	147	162	
Vital Energy Inc.	335	32	20	
Weatherford International Plc.	3 234	136	285	
		<b>3 534</b>	<b>3 876</b>	<b>6,2</b>

**Produits financiers**

Artisan Partners Asset Management Inc., cat. A	1 377	86	72	
Avantax Inc.	3 343	98	99	
AvidXchange Holdings Inc.	2 162	31	30	
BancFirst Corp.	500	61	61	
Bancorp Inc.	1 417	58	61	
Bank of NT Butterfield & Son Ltd.	2 050	101	74	
BrightSphere Investment Group Inc.	2 067	51	57	
Cohen & Steers Inc.	1 401	116	108	
Donnelley Financial Solutions Inc.	687	38	41	
EVERTEC Inc.	3 289	180	160	
Federated Hermes Inc.	5 559	263	264	
FirstCash Holdings Inc.	538	55	67	
Focus Financial Partners Inc., cat. A	2 143	172	149	
Hamilton Lane Inc., cat. A	1 723	228	183	
Houlihan Lokey Inc.	627	53	82	
I3 Verticals Inc., cat. A	1 156	38	35	
Kinsale Capital Group Inc.	945	279	468	
Marqeta Inc., cat. A	13 311	130	86	
Palomar Holdings Inc.	872	98	67	
Pathward Financial Inc.	463	31	28	
PJT Partners Inc.	735	72	68	
Remitly Global Inc.	3 757	88	94	

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Produits financiers (suite)</b>				
RLI Corp.	1 368	191	247	
ServisFirst Bancshares Inc.	737	54	40	
Triumph Financial Inc.	398	52	32	
Trupanion Inc.	1 553	175	40	
Virtus Investment Partners Inc.	347	124	91	
WisdomTree Inc.	4 792	36	44	
		<b>2 959</b>	<b>2 848</b>	<b>4,5</b>

**Soins de santé**

ACADIA Pharmaceuticals Inc.	3 216	84	102	
Addus HomeCare Corp.	266	31	33	
Alector Inc.	2 476	67	20	
Alignment Healthcare Inc.	2 847	60	22	
Alkermes Plc	7 750	267	321	
Alphatec Holdings Inc.	2 695	47	64	
Amicus Therapeutics Inc.	10 593	251	176	
AMN Healthcare Services Inc.	3 132	309	453	
Amneal Pharmaceuticals Inc.	9 426	40	39	
Amphastar Pharmaceuticals Inc.	1 550	74	118	
Anavex Life Sciences Corp.	1 928	29	21	
Apellis Pharmaceuticals Inc.	3 485	256	421	
Apollo Medical Holdings Inc.	1 533	71	64	
Arrowhead Pharmaceuticals Inc.	2 065	148	98	
Artivion Inc.	1 318	38	30	
Arvinas Inc.	1 709	128	56	
AtriCure Inc.	1 189	103	78	
Aurinia Pharmaceuticals Inc.	3 494	47	45	
Avid Bioservices Inc.	2 351	39	44	
Axonics Inc.	2 303	210	154	
Axsome Therapeutics Inc.	734	59	70	
Beam Therapeutics Inc.	1 659	244	70	
Blueprint Medicines Corp.	1 718	215	144	
BridgeBio Pharma Inc.	1 839	37	42	
Catalyst Pharmaceuticals Inc.	3 074	49	55	
Cerevel Therapeutics Holdings Inc.	910	37	38	
Collegium Pharmaceutical Inc.	3 144	79	90	
CONMED Corp.	2 261	261	407	
Corcept Therapeutics Inc.	3 897	96	115	
CorVel Corp.	313	77	80	
Cross Country Healthcare Inc.	2 305	39	86	
Cytokinetics Inc.	1 800	109	78	
Denali Therapeutics Inc.	4 083	337	160	
Dynavax Technologies Corp.	5 313	60	91	
Eagle Pharmaceuticals Inc.	882	48	23	
Embecka Corp.	1 690	56	48	
Ensign Group Inc.	2 697	284	341	
Evolent Health Inc., cat. A	3 808	151	153	
Fate Therapeutics Inc.	3 348	254	21	
FibroGen Inc.	2 907	78	10	
Geron Corp.	7 277	31	31	
Glaukos Corp.	1 761	207	166	
Haemonetics Corp.	1 926	161	217	
Halozyyme Therapeutics Inc.	4 567	249	218	
Harmony Biosciences Holdings Inc.	2 135	148	100	
HealthEquity Inc.	3 983	362	333	
HealthStream Inc.	2 621	88	85	
Hims & Hers Health Inc.	3 760	52	47	
ImmunoGen Inc.	1 749	15	44	



Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Soins de santé (suite)</b>				
Inari Medical Inc.	736	88	57	
Innoviva Inc.	6 680	97	113	
Insmad Inc.	2 995	150	84	
Inspire Medical Systems Inc.	1 037	280	446	
Intellia Therapeutics Inc.	1 143	101	62	
Intra-Cellular Therapies Inc.	2 412	157	202	
iRhythm Technologies Inc.	1 016	173	140	
Ironwood Pharmaceuticals Inc.	13 577	188	191	
IVERIC bio Inc.	3 174	88	165	
Karuna Therapeutics Inc.	1 048	250	301	
Krystal Biotech Inc.	258	44	40	
Lantheus Holdings Inc.	3 919	135	436	
LeMaitre Vascular Inc.	655	49	58	
Ligand Pharmaceuticals Inc.	853	93	81	
LivaNova Plc.	2 218	219	151	
Madrigal Pharmaceuticals Inc.	407	36	125	
Medpace Holdings Inc.	1 286	163	409	
Merit Medical Systems Inc.	3 364	252	373	
Morphic Holding Inc.	768	64	58	
National Research Corp.	509	32	29	
Neogen Corp.	5 021	246	145	
Nevro Corp.	1 405	250	47	
NuVasive Inc.	1 338	86	74	
OmniAb Operations Inc., droits	646	—	—	
Omniceil Inc.	758	114	74	
Option Care Health Inc.	5 780	221	249	
Owens & Minor Inc.	2 065	116	52	
PetIQ Inc.	7 942	123	160	
Phreesia Inc.	1 935	115	79	
Privia Health Group Inc.	2 770	154	96	
Progyny Inc.	2 206	159	115	
Prothena Corp. Plc.	1 619	125	146	
PTC Therapeutics Inc.	2 142	119	115	
RadNet Inc.	3 030	117	131	
Reata Pharmaceuticals Inc., cat. A	335	42	45	
Revance Therapeutics Inc.	2 655	89	89	
RxSight Inc.	882	30	34	
Schrodinger Inc.	1 964	181	130	
Select Medical Holdings Corp.	6 956	232	294	
Shockwave Medical Inc.	1 263	149	478	
SI-BONE Inc.	1 349	51	48	
Silk Road Medical Inc.	1 287	96	55	
Simulations Plus Inc.	1 319	78	76	
STAAR Surgical Co.	1 860	224	130	
Surgery Partners Inc.	2 449	103	146	
Tactile Systems Technology Inc.	9 258	141	306	
TG Therapeutics Inc.	6 028	151	198	
Theravance Biopharma Inc.	2 779	41	38	
TransMedics Group Inc.	1 002	41	111	
UFP Technologies Inc.	297	31	76	
US Physical Therapy Inc.	572	80	92	
Utah Medical Products Inc.	1 731	202	214	
Vaxcyte Inc.	1 980	73	131	
Ventyx Biosciences Inc.	751	44	33	
Vericel Corp.	2 258	65	112	
		12 930	13 562	21,6

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Industrie</b>				
AAON Inc.	1 687	174	212	
Aerojet Rocketdyne Holdings Inc.	2 921	166	212	
AeroVironment Inc.	958	133	130	
Alamo Group Inc.	319	63	79	
Allied Motion Technologies Inc.	628	32	33	
American Woodmark Corp.	1 097	96	111	
Apogee Enterprises Inc.	777	51	49	
Applied Industrial Technologies Inc.	1 931	246	370	
Array Technologies Inc.	4 439	111	133	
ASGN Inc.	2 859	344	286	
Atkore Inc.	1 135	122	234	
Barrett Business Services Inc.	318	31	37	
Beacon Roofing Supply Inc.	2 447	168	269	
Bloom Energy Corp., cat. A	4 107	167	89	
Boise Cascade Co.	492	24	59	
Brady Corp.	2 365	173	149	
Brink's Co.	1 635	149	147	
Casella Waste Systems Inc.	2 119	206	254	
CBIZ Inc.	1 459	78	103	
Chart Industries Inc.	959	238	203	
Cimpress Plc.	2 136	140	168	
Comfort Systems USA Inc.	2 828	226	615	
Construction Partners Inc., cat. A	1 620	60	67	
CRA International Inc.	912	81	123	
CSG Systems International Inc.	985	65	69	
CSW Industrials Inc.	500	69	110	
Daseke Inc.	5 768	51	54	
Dycom Industries Inc.	1 091	106	164	
EMCOR Group Inc.	2 528	436	619	
Energy Recovery Inc.	2 066	47	76	
Enerpac Tool Group Corp.	2 460	87	88	
EnerSys	1 663	201	239	
ExlService Holdings Inc.	1 153	158	231	
Exponent Inc.	1 859	260	230	
Federal Signal Corp.	2 623	134	222	
First Advantage Corp.	3 663	62	75	
Fluor Corp.	3 425	158	134	
Forward Air Corp.	1 511	187	212	
Franklin Covey Co.	3 230	165	187	
Franklin Electric Co. Inc.	2 262	184	308	
GMS Inc.	3 190	254	292	
GrafTech International Ltd.	17 008	244	114	
Griffon Corp.	1 796	66	96	
H&E Equipment Services Inc.	1 644	69	100	
Healthcare Services Group Inc.	2 436	89	48	
Helios Technologies Inc.	1 172	114	103	
Herc Holdings Inc.	1 021	102	185	
Hillenbrand Inc.	1 249	75	85	
Huron Consulting Group Inc.	525	43	59	
IBEX Holdings Ltd.	2 581	96	73	
Insperty Inc.	2 230	316	351	
Interface Inc.	2 676	45	31	
JELD-WEN Holding Inc.	5 990	122	139	
John Bean Technologies Corp.	1 601	260	257	
Kadant Inc.	787	141	232	
Kforce Inc.	682	49	57	
Lindsay Corp.	403	83	64	



Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Industrie (suite)</b>				
Maximus Inc.	2 063	182	231	
McGrath RentCorp	837	87	103	
Montrose Environmental Group Inc.	800	43	45	
Moog Inc., cat. A	305	33	44	
Mueller Industries Inc.	1 897	154	219	
Mueller Water Products Inc., cat. A	5 288	101	114	
MYR Group Inc.	973	71	178	
NV5 Global Inc.	615	79	90	
PAM Transportation Services Inc.	2 364	73	84	
PGT Innovations Inc.	2 455	70	95	
Pitney Bowes Inc.	8 785	66	41	
Planet Labs PBC	3 951	31	17	
Radiant Logistics Inc.	6 247	55	56	
Red Violet Inc.	923	31	25	
Saia Inc.	933	217	423	
Shoals Technologies Group, Inc., cat. A	5 439	164	184	
Simpson Manufacturing Co. Inc.	1 531	246	281	
SP Plus Corp.	2 761	106	143	
Stem Inc.	5 086	161	39	
Sterling Infrastructure Inc.	1 099	48	81	
Tennant Co.	536	56	58	
Terex Corp.	2 446	153	194	
Textainer Group Holdings Ltd.	670	35	35	
TPI Composites Inc.	3 973	56	55	
Transcat Inc.	257	32	29	
TriNet Group Inc.	1 902	214	239	
TTEC Holdings Inc.	910	54	41	
UFP Industries Inc.	1 597	90	205	
Veritiv Corp.	714	112	119	
Verra Mobility Corp.	7 523	156	197	
Wabash National Corp.	1 410	43	48	
Watts Water Technologies Inc., cat. A	958	194	233	
Willdan Group Inc.	1 109	69	28	
Zurn Elkay Water Solutions Corp.	2 853	206	102	
		<b>11 305</b>	<b>13 512</b>	<b>21,5</b>
<b>Technologies de l'information</b>				
8x8 Inc.	5 190	219	29	
A10 Networks Inc.	1 997	24	39	
ACI Worldwide Inc.	4 896	195	150	
Agilysys Inc.	1 865	75	170	
Alarm.com Holdings Inc.	2 124	206	145	
Altair Engineering Inc., cat. A	2 240	151	225	
Ambarella Inc.	1 171	246	130	
Amkor Technology Inc.	855	31	34	
Appfolio Inc.	1 665	217	380	
Appian Corp., cat. A	1 311	171	83	
Arlo Technologies Inc.	2 918	37	42	
Asana Inc.	2 783	324	81	
AvePoint Inc.	3 468	29	26	
Axcelis Technologies Inc.	1 913	165	465	
Badger Meter Inc.	1 456	128	285	
Belden Inc.	857	74	109	
Blackbaud Inc.	1 637	169	154	
BlackLine Inc.	1 844	191	131	
Box Inc., cat. A	8 187	220	319	
Calix Inc.	1 182	41	78	

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Technologies de l'information (suite)</b>				
Clear Secure Inc., cat. A	894	30	27	
CommScope Holding Co. Inc.	4 035	63	30	
CommVault Systems Inc.	3 036	264	292	
CorsAir Gaming Inc.	1 982	83	47	
Couchbase Inc.	1 750	30	37	
CTS Corp.	1 129	60	64	
Digi International Inc.	765	32	40	
Digital Turbine Inc.	3 989	175	49	
DigitalOcean Holdings Inc.	1 084	52	58	
Diodes Inc.	1 857	218	228	
Domo Inc.	1 468	137	29	
Envestnet Inc.	2 476	245	195	
Everbridge Inc.	847	40	30	
Extreme Networks Inc.	9 240	132	319	
Fabrinet	1 345	113	231	
FormFactor Inc.	4 153	168	188	
Hackett Group Inc.	1 236	32	37	
Harmonic Inc.	3 502	50	75	
Impinj Inc.	390	32	46	
Infinera Corp.	6 655	78	43	
Insight Enterprises Inc.	1 040	136	202	
Intapp Inc.	890	51	49	
InterDigital Inc.	521	53	67	
Itron Inc.	784	99	75	
Kulicke & Soffa Industries Inc.	2 651	220	209	
MACOM Technology Solutions Holdings Inc.	2 283	154	198	
MaxLinear Inc.	3 719	244	155	
MeridianLink Inc.	2 525	70	70	
MicroStrategy Inc.	225	71	102	
MicroVision Inc.	4 555	37	28	
Model N Inc.	1 835	64	86	
N-able Inc.	1 965	35	38	
Napco Security Technologies Inc.	1 150	35	53	
Novanta Inc.	1 941	346	473	
Onto Innovation Inc.	1 798	253	277	
PagerDuty Inc.	1 448	59	43	
PDF Solutions Inc.	1 093	48	65	
Perficient Inc.	1 864	97	206	
Photronics Inc.	4 043	111	138	
Power Integrations Inc.	1 972	232	247	
PowerSchool Holdings Inc.	1 155	26	29	
Progress Software Corp.	1 927	117	148	
Qualys Inc.	3 293	468	563	
Rambus Inc.	3 111	113	264	
Rapid7 Inc.	1 663	227	100	
Rimini Street Inc.	3 874	32	25	
Sapiens International Corp. N.V.	1 316	60	46	
Semtech Corp.	1 793	193	60	
Silicon Laboratories Inc.	1 008	245	211	
SiTime Corp.	449	129	70	
SMART Global Holdings Inc.	1 408	49	54	
Sprout Social Inc., cat. A	3 250	293	199	
SPS Commerce Inc.	2 053	208	522	
Squarespace Inc., cat. A	2 405	102	100	
Super Micro Computer Inc.	1 710	174	565	
Synaptics Inc.	1 417	412	160	



Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Technologies de l'information (suite)</b>				
Tenable Holdings Inc.	4 525	228	261	
Varonis Systems Inc.	4 142	225	146	
Veeco Instruments Inc.	1 363	46	46	
Weave Communications Inc.	8 374	94	123	
Workiva Inc.	1 912	217	257	
Yext Inc.	10 178	103	152	
Zeta Global Holdings Corp., cat. A	7 163	107	81	
		11 230	12 103	19,2

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Matériaux</b>				
Alpha Metallurgical Resources Inc.	838	126	182	
American Vanguard Corp.	5 556	170	132	
ATI Inc.	4 183	146	245	
Avient Corp.	548	30	30	
Balchem Corp.	741	141	132	
Cabot Corp.	2 226	225	197	
Compass Minerals International Inc.	1 764	155	79	
Constellium SE	6 188	123	141	
Diversey Holdings Ltd.	4 776	52	53	
Greif Inc., cat. A	2 701	245	246	
Hawkins Inc.	541	31	34	
HB Fuller Co.	1 918	157	182	
Ingevity Corp.	2 289	210	176	
Innospec Inc.	2 557	297	340	
Livent Corp.	4 014	163	146	
LSB Industries Inc.	2 668	45	35	
Materion Corp.	609	95	92	
Myers Industries Inc.	1 013	32	26	
O-I Glass Inc.	10 408	205	294	
Orion S.A.	2 244	57	63	
Quaker Chemical Corp.	341	94	88	
Ryerson Holding Corp.	743	23	43	
Sylvamo Corp.	1 076	62	58	
United States Lime & Minerals Inc.	226	58	63	
Warrior Met Coal Inc.	2 432	96	125	
		3 038	3 202	5,1

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Immobilier</b>				
Compass Inc.	6 022	35	28	
Cushman & Wakefield Plc.	13 345	307	145	
eXp World Holdings Inc.	2 141	47	58	
Forestar Group Inc.	2 774	59	83	
Innovative Industrial Properties Inc.	447	85	43	
Offerpad Solutions Inc.	11 042	116	190	
Outfront Media Inc.	1 471	41	31	
Redfin Corp.	3 214	43	53	
RMR Group Inc., cat. A	4 419	176	136	
Saul Centers Inc.	1 007	61	49	

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Immobilier (suite)</b>				
St Joe Co.	1 555	81	100	
Tanger Factory Outlet Centers Inc.	4 392	105	128	
Universal Health Realty Income Trust	461	34	29	
		1 190	1 073	1,7
<b>TOTAL DES ACTIONS ORDINAIRES</b>		55 775	61 148	97,2
<b>PLACEMENTS À COURT TERME*</b>		749	749	1,2
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>		56 524	61 897	98,4
<b>GAIN LATENT SUR LES CONTRATS</b>				
<b>DE CHANGE (ANNEXE A)</b>		–	1 052	1,7
<b>PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS</b>				
<b>DE CHANGE (ANNEXE A)</b>		–	(19)	–
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE</b>		56 524	62 930	100,1
<b>AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF</b>				
<b>(DE PASSIF) NET ATTRIBUABLE AUX</b>				
<b>PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>				
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS</b>			(64)	(0,1)
<b>DE PARTS RACHETABLES</b>			62 866	100,0

#### ANNEXE A

##### Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 9 491 CAD, vente 6 919 USD à 1,3246	5 juill. 2023	327
Achat 13 USD, vente 17 CAD à 1,3246	5 juill. 2023	–
Achat 22 USD, vente 28 CAD à 1,3246	5 juill. 2023	–
Achat 1 000 CAD, vente 749 USD à 1,3242	28 juill. 2023	8
Achat 20 062 CAD, vente 15 038 USD à 1,3241	2 août 2023	153
Achat 1 008 CAD, vente 747 USD à 1,3240	3 août 2023	20
Achat 5 190 CAD, vente 3 822 USD à 1,3240	3 août 2023	130
Achat 15 495 CAD, vente 11 437 USD à 1,3237	17 août 2023	356
Achat 846 CAD, vente 635 USD à 1,3237	17 août 2023	6
Achat 600 CAD, vente 452 USD à 1,3237	17 août 2023	2
Achat 5 063 CAD, vente 3 800 USD à 1,3236	25 août 2023	34
Achat 633 CAD, vente 471 USD à 1,3235	30 août 2023	11
Achat 19 USD, vente 24 CAD à 1,3231	20 sept. 2023	–
Achat 56 USD, vente 73 CAD à 1,3231	20 sept. 2023	–
Achat 9 216 CAD, vente 6 965 USD à 1,3226	10 oct. 2023	5
		1 052

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 58 USD, vente 78 CAD à 1,3246	5 juill. 2023	(2)
Achat 74 USD, vente 100 CAD à 1,3246	5 juill. 2023	(2)
Achat 12 USD, vente 16 CAD à 1,3246	5 juill. 2023	–
Achat 28 USD, vente 36 CAD à 1,3246	5 juill. 2023	–
Achat 6 954 USD, vente 9 216 CAD à 1,3246	5 juill. 2023	(4)
Achat 26 USD, vente 34 CAD à 1,3242	28 juill. 2023	(1)
Achat 9 USD, vente 11 CAD à 1,3242	28 juill. 2023	–
Achat 53 USD, vente 72 CAD à 1,3240	3 août 2023	(2)
Achat 15 USD, vente 20 CAD à 1,3240	3 août 2023	–
Achat 4 USD, vente 5 CAD à 1,3240	4 août 2023	–
Achat 5 USD, vente 6 CAD à 1,3237	17 août 2023	–
Achat 29 USD, vente 39 CAD à 1,3237	17 août 2023	(1)



Le 30 juin 2023

**ANNEXE A (suite)**

**Contrats de change**

<b>Contrats</b>	<b>Échéance</b>	<b>Perte latente (\$)</b>
Achat 1 795 CAD, vente 1 358 USD à 1,3231	20 sept. 2023	(1)
Achat 13 USD, vente 17 CAD à 1,3231	20 sept. 2023	—
Achat 986 CAD, vente 750 USD à 1,3228	3 oct. 2023	(6)
		(19)
<b>TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE</b>		<b>1 033</b>

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

\* Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à des taux variant de 4,70 % à 5,15 % et viennent à échéance entre le 4 juillet 2023 et le 5 juillet 2023.



**États de la situation financière** (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2023	31 décembre 2022
<b>ACTIF</b>		
Placements, à la juste valeur	61 897 \$	59 091 \$
Trésorerie	13	13
Souscriptions à recevoir	3	42
Gain latent sur les contrats de change	1 052	376
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	10	37
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>62 975</b>	<b>59 559</b>
<b>PASSIF</b>		
Rachats à payer	23	40
Perte latente sur les contrats de change	19	373
Créditeurs et charges à payer	67	68
<b>TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>109</b>	<b>481</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)</b>	<b>62 866 \$</b>	<b>59 078 \$</b>
Placements, au coût	56 524 \$	60 785 \$
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>43 969 \$</b>	<b>41 228 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>153 \$</b>	<b>139 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>18 735 \$</b>	<b>17 564 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>9 \$</b>	<b>147 \$</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>17,93 \$</b>	<b>15,93 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>18,85 \$</b>	<b>16,72 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>20,60 \$</b>	<b>18,25 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>22,81 \$</b>	<b>20,12 \$</b>

**États du résultat global** (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
<b>REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)</b>		
Dividendes	229 \$	225 \$
Intérêts à distribuer	12	2
Revenu tiré des fiducies de placement	10	10
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	(11)	(921)
Gain (perte) net réalisé sur les placements	(667)	(1 716)
Variation du gain (perte) latent sur les placements	8 097	(19 110)
<b>TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	<b>7 670</b>	<b>(21 510)</b>
Autres revenus (pertes)	1	11
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	7	10
Gain (perte) net sur les soldes en devises	(2)	(1 230)
<b>TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)</b>	<b>6</b>	<b>(1 209)</b>
<b>TOTAL DES REVENUS (PERTES)</b>	<b>7 676</b>	<b>(22 719)</b>
<b>CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)</b>		
Frais de gestion	330	395
Frais d'administration	30	39
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	–
TPS/TVH	37	44
Coûts de transactions	17	14
Retenue d'impôt à la source	32	18
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>447</b>	<b>510</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>7 229 \$</b>	<b>(23 229) \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>5 032 \$</b>	<b>(17 153) \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>17 \$</b>	<b>(934) \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>2 175 \$</b>	<b>(5 141) \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>5 \$</b>	<b>(1) \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>1,99 \$</b>	<b>(5,92) \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>2,04 \$</b>	<b>(5,54) \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>2,36 \$</b>	<b>(6,96) \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>1,69 \$</b>	<b>(11,66) \$</b>





**Tableaux des flux de trésorerie** (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS</b>		
<b>AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	7 229 \$	(23 229) \$
<b>AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Intérêts à distribuer	—	—
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	—
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	667	1 716
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	(8 097)	19 110
(Augmentation) diminution des débiteurs	27	1
Augmentation (diminution) des créditeurs	(1)	(33)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	—	—
Coût des placements acquis*	(68 110)	(72 184)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	71 704	78 756
<b>ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 419</b>	<b>4 137</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables*	1 534	1 543
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(4 953)	(5 808)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	—	—
<b>ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(3 419) \$</b>	<b>(4 265) \$</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	—	(128)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	13	180
<b>TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE</b>	<b>13 \$</b>	<b>52 \$</b>
Intérêts reçus (payés) <sup>†</sup>	12 \$	2 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement <sup>††</sup>	8 \$	10 \$
Dividendes reçus (payés) <sup>†‡</sup>	223 \$	247 \$

\* Opérations en nature exclues.

<sup>†</sup> Classés dans les activités d'exploitation.

<sup>‡</sup> Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série D		Série F	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE</b>	<b>41 228 \$</b>	<b>66 481 \$</b>	<b>139 \$</b>	<b>7 034 \$</b>	<b>17 564 \$</b>	<b>13 102 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>5 032</b>	<b>(17 153)</b>	<b>17</b>	<b>(934)</b>	<b>2 175</b>	<b>(5 141)</b>
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	683	1 235	25	102	1 115	10 737
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	(2 974)	(8 906)	(28)	(6 071)	(2 119)	(1 325)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES</b>	<b>(2 291)</b>	<b>(7 671)</b>	<b>(3)</b>	<b>(5 969)</b>	<b>(1 004)</b>	<b>9 412</b>
Distributions tirées du revenu net	–	–	–	–	–	–
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
<b>TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>2 741</b>	<b>(24 824)</b>	<b>14</b>	<b>(6 903)</b>	<b>1 171</b>	<b>4 271</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE</b>	<b>43 969 \$</b>	<b>41 657 \$</b>	<b>153 \$</b>	<b>131 \$</b>	<b>18 735 \$</b>	<b>17 373 \$</b>

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série O		Total	
	2023	2022	2023	2022
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE</b>	<b>147 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>59 078 \$</b>	<b>86 618 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>5</b>	<b>(1)</b>	<b>7 229</b>	<b>(23 229)</b>
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	8	30	1 831	12 104
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	(151)	(29)	(5 272)	(16 331)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES</b>	<b>(143)</b>	<b>1</b>	<b>(3 441)</b>	<b>(4 227)</b>
Distributions tirées du revenu net	–	–	–	–
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–
<b>TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>(138)</b>	<b>–</b>	<b>3 788</b>	<b>(27 456)</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE</b>	<b>9 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>62 866 \$</b>	<b>59 162 \$</b>



Le 30 juin 2023

### Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines.

### Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

#### Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	30 juin 2023	31 décembre 2022
Soins de santé	21,6	23,3
Industrie	21,5	20,0
Technologies de l'information	19,2	20,0
Consommation discrétionnaire	11,4	10,8
Énergie	6,2	7,4
Matériaux	5,1	4,8
Produits financiers	4,5	5,3
Produits de première nécessité	3,4	3,3
Services de communication	2,6	2,1
Immobilier	1,7	1,5
Trésorerie/Autres	2,8	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### Risque de change (% de la valeur liquidative)

Puisque le risque de change que comporte le fonds est couvert au moyen de contrats de change, le fonds est peu sensible aux variations des taux de change.

#### Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

Indice Russell 2000 Growth Total Return Net Index (couvert en CAD)	30 juin 2023	31 décembre 2022
	+ ou - 8,7	+ ou - 9,3

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

### Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022.

30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actions</b>	<b>61 148</b>	–	–	<b>61 148</b>
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	–	–	–
Placements à court terme	–	749	–	749
Instruments dérivés – actifs	–	1 052	–	1 052
Instruments dérivés – passifs	–	(19)	–	(19)
<b>Total des instruments financiers</b>	<b>61 148</b>	<b>1 782</b>	–	<b>62 930</b>
<b>% du total du portefeuille</b>	<b>97,2</b>	<b>2,8</b>	–	<b>100,0</b>

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actions</b>	<b>58 221</b>	–	–	<b>58 221</b>
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	–	–	–
Placements à court terme	–	870	–	870
Instruments dérivés – actifs	–	376	–	376
Instruments dérivés – passifs	–	(373)	–	(373)
<b>Total des instruments financiers</b>	<b>58 221</b>	<b>873</b>	–	<b>59 094</b>
<b>% du total du portefeuille</b>	<b>98,5</b>	<b>1,5</b>	–	<b>100,0</b>

Pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

### Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,25 %	0,10 %
Série D	1,00 %	0,10 %
Série F	0,75 %	0,10 %
Série O	s.o.*	0,02 %

\* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.



Le 30 juin 2023

### Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
<b>Nombre de parts détenues</b>		
Série O	47	47
<b>Valeur des parts</b>	1	1

### Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2022	
Pertes en capital	227 118
Pertes autres qu'en capital	3 066
Année d'expiration des pertes autres qu'en capital :	
2042	195
2040	337
2039	301
2029	988
2028	1 245

### Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin  
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
<b>Série A</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	2 588	3 108
Nombre de parts émises	40	69
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(176)	(486)
Nombre de parts à la clôture	2 452	2 691
<b>Série D</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	8	314
Nombre de parts émises	2	5
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(2)	(311)
Nombre de parts à la clôture	8	8
<b>Série F</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	962	538
Nombre de parts émises	57	507
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(109)	(63)
Nombre de parts à la clôture	910	982

Périodes closes les 30 juin

(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
<b>Série O</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	7	–
Nombre de parts émises	–	1
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(7)	(1)
Nombre de parts à la clôture	–	–

### Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	17	100	14	100
Commissions des courtiers liés*	–	–	–	–
Ententes sur les commissions†	–	–	–	–

\* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

† Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.

### Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	30 juin 2023	30 juin 2022
Juste valeur des titres prêtés	16 627	16 012
Juste valeur de la garantie reçue	16 960	16 332

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	9	100	16	100
RBC SI (payé)	(2)	(24)	(4)	(25)
Impôt retenu à la source	–	(2)	(2)	(11)
Revenu du fonds	7	74	10	64



Le 30 juin 2023

**Compensation des actifs et des passifs financiers  
(en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des  
notes annexes)**

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	1 052	(19)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	1 052	(19)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(13)	13
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
<b>Montant net</b>	<b>1 039</b>	<b>(6)</b>

  

31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	376	(373)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	376	(373)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(19)	19
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
<b>Montant net</b>	<b>357</b>	<b>(354)</b>

Le 30 juin 2023

## 1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 9 août 2023.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Bourse NEO (la « Bourse NEO »), selon le cas. La TSX et la Bourse NEO sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

## 2. Période

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022, le cas échéant, et pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période commençant à la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

### 3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et IAS 34 Information financière intermédiaire publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

#### Classement et évaluation des actifs et des passifs

**financiers et des dérivés** Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

#### Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état

de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

**Classement des parts rachetables** Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

**Entités structurées non consolidées** Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Le 30 juin 2023

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

**Détermination de la juste valeur** La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

*Niveau 1* – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

*Niveau 2* – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

*Niveau 3* – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

*Actions* – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

*Titres à revenu fixe et titres de créance* – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

*Placements à court terme* – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

*Options* – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.



Le 30 juin 2023

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

*Bons de souscription* – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

*Contrats à terme normalisés* – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

*Contrats à terme de gré à gré* – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

*Swaps de rendement global* – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les

gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

*Swaps de taux d'intérêt* – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

*Swaps sur défaillance* – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

*Fonds sous-jacents* – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date

Le 30 juin 2023

d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

*Évaluation de la juste valeur des placements* – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

**Trésorerie** La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

**Comptes sur marge** Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

**Monnaie fonctionnelle** À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC,

le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

**Conversion des devises** La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

**Évaluation des séries** Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Le 30 juin 2023

**Opérations de placement** Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

**Comptabilisation des revenus** Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

**Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part** L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

**Frais de rachat anticipé** Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

**Devises** Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	CNH/CNY – Renminbi chinois
BRL – Real brésilien	COP – Peso colombien
CAD – Dollar canadien	CZK – Couronne tchèque
CHF – Franc suisse	DKK – Couronne danoise
CLP – Peso chilien	DOP – Peso dominicain

EGP – Livre égyptienne	NZD – Dollar néo-zélandais
EUR – Euro	PEN – Nouveau sol péruvien
GBP – Livre sterling	PHP – Peso philippin
HKD – Dollar de Hong Kong	PLN – Zloty polonais
HUF – Forint hongrois	RON – Leu roumain
IDR – Rupiah indonésienne	RSD – Dinar serbe
ILS – Nouveau shekel israélien	SEK – Couronne suédoise
INR – Roupie indienne	SGD – Dollar de Singapour
JPY – Yen japonais	THB – Baht thaïlandais
KRW – Won sud-coréen	TRY – Nouvelle livre turque
MXN – Peso mexicain	TWD – Nouveau dollar taïwanais
MYR – Ringgit malais	USD – Dollar américain
NOK – Couronne norvégienne	ZAR – Rand sud-africain

**Opérations en nature et échanges entre les séries d'un fonds** Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

#### 4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

##### *Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif*

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

#### 5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

#### **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Le 30 juin 2023

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

#### **Risque de change**

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

#### **Autre risque de prix**

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

## **6. Impôt**

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au

rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2

de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

## 7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

## 8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

### *Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille*

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services

de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la

Le 30 juin 2023

mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

#### **Sous-conseillers**

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC  
 Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC (pour le fonds sous-jacent)  
 Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC  
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)  
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)  
 Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC

Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC  
 Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North  
 RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :  
 Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds en devises des marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay\*  
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)\*  
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)\* (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)\* (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)\*  
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)\* (pour le fonds sous-jacent)  
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)\* (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)\*  
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)\*  
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay\*  
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)\*  
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)\*  
 Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)

Le 30 juin 2023

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds international de croissance de dividendes RBC  
 Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)  
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)  
 Fonds d'actions européennes RBC  
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC  
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)  
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC  
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC  
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC  
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC  
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC  
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC  
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC  
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC  
 Fonds d'actions mondiales RBC  
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC  
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC  
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC  
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)  
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC  
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)  
 Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)\* (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North  
 Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

\* Avant le 1<sup>er</sup> avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)  
 Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)  
 Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)  
 Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)  
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)  
 Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)  
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC  
 Fonds d'actions chinoises RBC  
 Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Fiduciaire**

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Placeurs**

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

#### **Dépositaire**

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Agents chargés de la tenue des registres**

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.



Le 30 juin 2023

**Courtiers**

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

**Agent de prêt de titres**

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

**Administrateur d'hypothèques**

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

**Autres opérations entre parties liées**

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

*Opérations entre parties liées*

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

*Opérations entre fonds*

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le

gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

**9. Changements dans la présentation des états financiers**

En raison d'un changement de système comptable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les fonds ont modifié la présentation de certains postes liés au coût des placements avec amortissement d'escomptes ou de primes. Les escomptes sur les placements à court terme sont dorénavant amortis sur le coût des placements, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés en tant qu'intérêts à recevoir. De plus, les escomptes et les primes liés aux obligations coupons détachés convertibles sont aussi amortis sur le coût des placements. Les données comparatives n'ont pas été reclassées, car les informations requises pour le faire ne sont pas disponibles. En raison de ce changement de présentation, pour la période close le 31 décembre 2022, les montants relatifs aux obligations coupons détachés convertibles qui étaient auparavant comptabilisés au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » sont désormais comptabilisés au poste « Intérêts à distribuer » de l'état du résultat global et le poste « Intérêts à distribuer » du tableau des flux de trésorerie fait maintenant l'objet d'un ajustement sans effet sur la trésorerie. Les postes qui étaient auparavant ajustés étaient « (Augmentation) diminution des débiteurs » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » dans le tableau des flux de trésorerie. Les changements dans la présentation des placements à court terme n'ont eu aucune incidence sur l'état du résultat global.

**10. Révision des données comparatives**

Les données comparatives de l'état des variations de la valeur liquidative et de l'état du résultat global du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC ont été révisées pour tenir compte de la transformation de la série F en série I. Auparavant, les montants de la série F étaient présentés de façon distincte. Ils ont été ajustés pour refléter la transformation de cette série en série I sur une base combinée.